

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 25 (1947)

Artikel: Chronique archéologique pour 1946
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1946

LOUIS BLONDEL.

EPOQUE PRÉHISTORIQUE.

OUR cette période, voir l'article plus loin: *Les stations préhistoriques de Richelien et de Corsier.*



EPOQUE GALLO-ROMAINE

Genève, Grand'Rue. — D'importants travaux pour la pose de câbles électriques et d'égouts ont bouleversé la rue de la Cité et celle de la Grand'Rue, en mai 1946, jusqu'à la hauteur de la rue du Cheval-Blanc. A la Cité nous avons constaté qu'après une mince couche de déblais de 0 m. 40 à 0 m. 50 d'épaisseur on pénètre dans le sablon jaunâtre sans aucun caillou. Au haut de la Cité le terrain a été si souvent remanié qu'aucune trace des portes anciennes n'a pu être retrouvée. Le sablon jaune très compact se poursuit jusqu'au Grand-Mézel.

A partir du Grand-Mézel le terrain naturel est mélangé à du petit gravier, mais on remarque juste au-dessus une couche archéologique rouge qu'on trouve sur toute la surface de l'ancien *oppidum*. Elle mesure de 15 à 30 centimètres d'épaisseur en dessous des déblais plus récents dont la hauteur varie entre 0 m. 80 à un mètre et plus. La hauteur des déblais augmente en remontant la rue, et sous la rue de l'Hôtel-de-Ville il faut creuser entre 2 m. 35 et 3 mètres pour retrouver le niveau gaulois. Si, d'une manière générale nous avons pu suivre ce niveau archéologique,

il était malheureusement trop coupé par les canaux les plus divers pour qu'on puisse en lever un profil exact.

Par contre, sur le petit carrefour en face de la Pélisserie, nous avons suivi la couche rouge moins détruite et même reconnu des traces de maisons gallo-romaines. Dans cette partie elle atteignait jusqu'à 0 m. 35 d'épaisseur, formant le sol de constructions. Comme à la rue du Soleil-Levant il nous a été possible de relever des traces de poteaux enfouis dans le terrain naturel¹. Le bois avait disparu, mais avait laissé dans le sable très compact le dessin des pieux supportant les parois (*fig. 1*).

La couche rouge, remplie de débris de charbon, devenait plus épaisse en face de la maison n° 18 avec, du côté sud de la fouille, en D, un premier piquet. Puis, en C, trois à quatre pieux s'enfonçant profondément devaient supporter une paroi. Toujours du même côté, après la rupture du terrain due à un sac de pierre pour l'écoulement des eaux pluviales de la rue, en B, on retrouvait une série de deux à trois pieux formant la fondation d'une autre division. Ici la couche rouge un peu moins épaisse mesurait 0 m. 30. A la suite d'une nouvelle coupe du terrain on voyait en A une trace de poteau avec au-devant une dalle de grès décomposée. La couche rouge s'arrêtait là; elle était remplacée par un sol de petit gravier indiquant une rue.

Sur la face nord de la tranchée on ne retrouvait pas la couche rouge entre A et B; par contre, dans une fouille latérale, ouverte de E à F, nous avons noté une trace de pieu avec sol en face des piquets C. La coupe était beaucoup moins nette du côté nord de la tranchée, au-delà de E, en descendant la Grand'Rue, car un canal l'avait partiellement détruite; cependant on relevait quelques fragments de la couche colorée.

Si nous reportons sur un plan ces divers points, nous pouvons nous faire une idée de ces constructions qui formaient un quadrilatère d'environ 12 mètres de longueur, divisé en B et C par deux murs d'environ 0 m. 70 de largeur en fondation. En D il y avait sans doute encore une paroi intermédiaire. On constate que la face de cette construction sur la Grand'Rue est à peu près dans l'alignement du début de cette rue, avant la ruelle de la Boulangerie. A cette époque la petite place devant les immeubles n°s 18 et 20 n'existant pas encore; ce carrefour a été créé au début du moyen âge. Cette disposition a permis à une partie du sous-sol de conserver des témoins très anciens, car plus au centre de la Grand'Rue tout a été bouleversé par un égout voûté en briques, du XVIII^e siècle, qui a succédé à un canal à ciel ouvert réparé en 1404. A cette date il déversait les eaux ménagères et pluviales de l'Hôtel-de-Ville jusqu'au bas de la Cité, mais ayant été bouché après des incendies il s'écoulait par la Pélisserie².

¹ *Genava*, XIX, 98 sq.

² Archives d'Etat, Genève, PH. 374.

Les trouvailles ont été rares dans ce périmètre; nous avons cependant trouvé plusieurs vases en poterie grise rougeâtre avec décor en virgules, mélangés à des os d'animaux, recueillis entre A et B, ainsi qu'en D une spatule à fard en bronze, moulurée, objet de toilette romain.

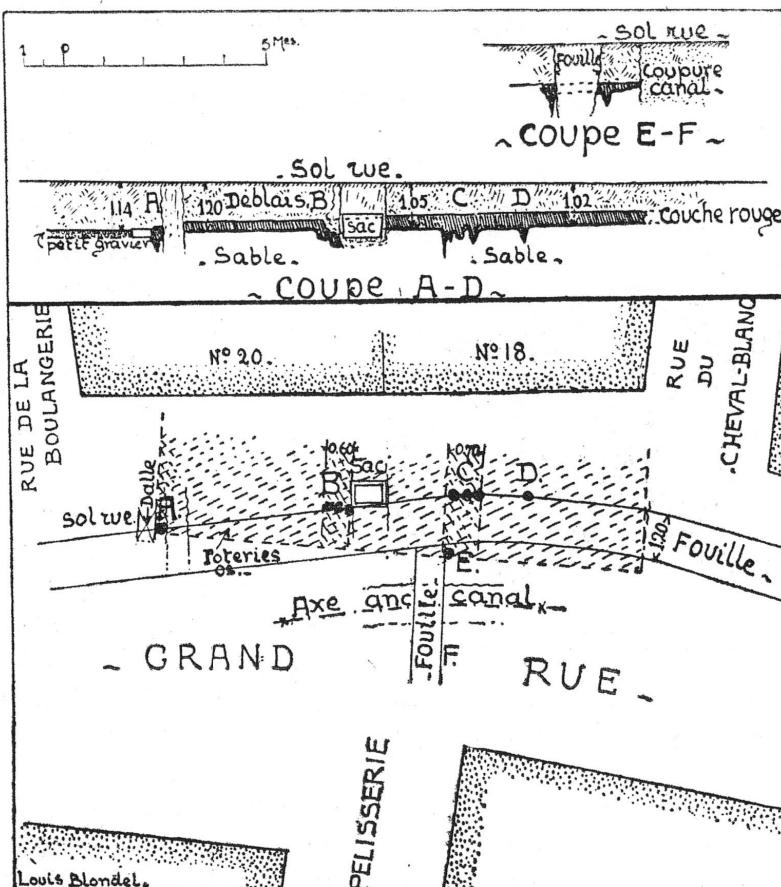


FIG. 1. — Maisons gallo-romaines à la Grand-Rue.

Ces maisons étaient construites suivant le système du colombage, soit avec un bâti en poutres reposant sur des cadres en bois, les parois comme les sols étant en terre battue ou pisé. L'entrée devait se trouver, au moins pour la maison regardant le levant, sur une ruelle, et être pourvue d'un seuil en grès. Il est probable que nous avons ici deux édifices juxtaposés, vu la longueur de la façade donnant sur la rue principale de l'*oppidum*. Ces demeures très primitives sont bien typiques de la fin de la Tène, soit du premier siècle avant J.-C.; elles ont dû subsister encore pendant le début de l'époque romaine. D'étroites ruelles, dont l'une est presque sur l'empla-

cement de la rue de la Boulangerie et l'autre sous celle du Cheval-Blanc, devaient diviser les mas d'immeubles qui n'avaient qu'un rez-de-chaussée. Les poteries sont encore de tradition gauloise.

L'ensemble de ces constatations prouve une fois de plus que la couche archéologique gauloise couvrait tout le haut de la colline et s'étendait jusqu'au Grand-Mézel, limite de l'*oppidum* dans la direction de la descente de la Cité.

Grand-Lancy. — En faisant des travaux dans la propriété de M. Ad. Excoffier, maraîcher, 8, avenue des Communes-Réunies, on a retrouvé plusieurs objets, maintenant perdus, dont un bijou en bronze que nous reproduisons ici.

On aurait aussi découvert des dalles de pierre indiquant certainement des tombes. Je n'ai pu malheureusement avoir des détails précis sur ces découvertes, le propriétaire refusant de donner des renseignements exacts. Cependant elles doivent avoir été faites déjà entre 1938 et 1939, au moment des transformations de la maison et de ses dépendances.

Ce bijou est intéressant et d'un dessin rare. Trois cercles en bronze sont réunis par un bouton central et soudés à une agrafe qui est brisée d'un côté. Cette agrafe est de section carrée et n'est pas arrondie comme l'ardillon d'une fibule. Il semble qu'elle devait être fixée à un parement ou à un passant vertical (fig. 2).

Par son style cet objet rappelle beaucoup l'époque gauloise et date probablement du début de la période romaine. Le bouton est un peu conique comme sur les fibules de la Tène. On sait que les trois cercles sont bien connus des Gaulois et des Celtes. Ce nombre, à leurs yeux, possédait une vertu apotropaïque¹. On trouve souvent des anneaux de verre suspendus par série de trois à des torques de la Tène I. Mais cette tradition est encore plus ancienne, car déjà à l'époque du bronze on connaît des pendeloques de ce type. Trois anneaux pris ensemble ont été recueillis

¹ J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II, 1297, fig. 578. — W. DEONNA, « Les croyances religieuses », *Bull. Institut Nat.*, 42, 335 sq.

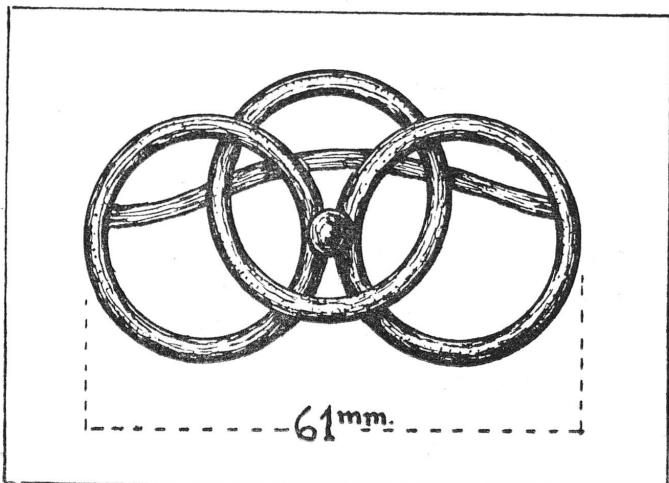


FIG. 2. — Grand-Lancy. Objet de parure en bronze.

près de Genève; le cimetière du Boiron a fourni aussi trois anneaux emboîtés très semblables à ceux de Lancy¹. Cependant, dans ces exemples, il n'existe aucun moyen de fixation, ni ardillon. Ceux-ci n'apparaissent qu'à la Tène avec les fibules. Ce sont des pendeloques et non des bijoux fixes avec agrafe. Nous ne croyons pas non plus pouvoir attribuer cet objet à l'époque burgonde, bien qu'on ait

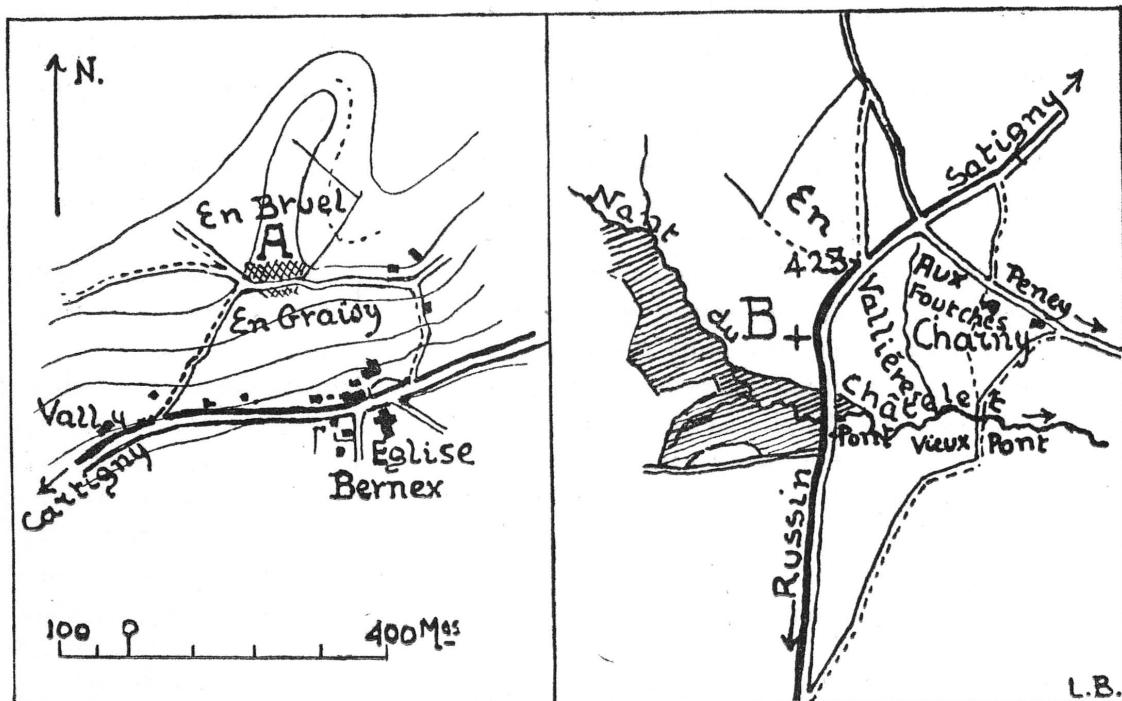


FIG. 3. — Fondations romaines à Bernex, A. — Poteries romaines à Charny, B.

retrouvé dans le voisinage des tombes de cette époque le long du chemin du Bachet-de-Pesey.

Il nous semble donc qu'il faut dater ce bijou de la fin de la Tène et même du début de la période romaine. Il est regrettable qu'encore de nos jours on laisse perdre des trouvailles semblables qui seraient du plus grand intérêt pour enrichir nos connaissances sur le passé archéologique de notre pays.

Bernex. — En faisant établir un verger en dessous de l'église de Bernex, M. Eckert a trouvé de nombreuses grandes tuiles romaines (*tégulatae*). M'étant rendu sur place j'ai pu me rendre compte que, sur une aire de plus de vingt mètres

¹ R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, pl. IX; *Indic. Ant. suisses*, X, 1908, 109, fig. 48 (25).

de largeur et de plus de cinquante de longueur, on rencontrait des amas de ces tuiles, ainsi que des tuiles courbes et du mortier blanc avec adjonction de brique indiquant une construction antique (*fig. 3 A*). On a dû couper des fondations, mais le terrain gelé ne permettait pas de voir le plan de cet édifice. J'ai aussi recueilli un débris de verre romain.

Cet emplacement horizontal occupe une sorte de promontoire horizontal à 280 mètres de distance N.-N.-O. de l'église, au pied de la première pente sous le village. Il est en bordure d'un très vieux chemin qui venait de l'ancienne église dans la direction de Vailly. Dans les anciens cadastres du XVIII^e siècle ce lieu s'appelle « En Bruël », au-dessous du pré dit : « En Graisy », où on relève aussi quelques briques antiques. Il devait certainement s'élever en ce point une villa rustique, étant donné la nature des matériaux retrouvés. Seule une exploration plus approfondie permettrait de tirer des déductions sûres.

On peut se demander si ce lieu « En Graisy » vient de l'une des propriétés des de Graisy-Faucigny qui possédaient de nombreux fiefs, ou bien, comme le propose d'Arbois de Jubainville, de *feudum Graciacum*, domaine d'un *Gratus*. J'ai retrouvé pour Bernex, nom de consonnance gauloise, plusieurs mentions du fief des de Graisy, Sr^s de Saconnex-delà-d'Arve, ce qui pourrait fortifier l'opinion que cette dénomination vient de cette famille seigneuriale. En 1313, dans un échange entre le comte de Genève et Rodolphe de Grésy à cause de Saconnex, le comte cède audit Rodolphe ses possessions *in villa et territorio de Bernex*. En 1586 il est encore question d'un terrain devant la maison « appelée de Greysier »¹. C'est la première fois qu'on remarque une installation romaine à Bernex, et ceci non loin de l'ancien centre paroissial.

Charny (commune de Satigny). — Je suis redevable à M. Adrien Jayet des renseignements qui suivent. Il a retrouvé tout près du pont du Châtelet, sur la route cantonale Genève-Satigny-Russin-La Plaine, du côté nord, divers débris romains. Le point de trouvaille est en face des maisons de Charny et au S.-O. du point 423 de la carte topographique. Il y avait là, dans le pré, des tuiles plates et courbes, et un peu de céramique. Notons une anse de grande amphore (*diotae*), de la poterie ordinaire romaine blanchâtre et un peu rosée, ainsi qu'un fond de vase métallique peut-être plus récent. Il est donc possible qu'il y ait eu une construction antique en ce point.

Sur les anciens cadastres cet endroit s'appelle « En Vallières », à l'aboutissement de deux chemins venant de Peicy et de Satigny, qui devaient traverser à gué le nant du Châtelet en direction de Russin (*fig. 3, B*). Cette voie fut abandonnée quand on établit plus en aval un pont qui reliait directement Peney à Russin;

¹ DE LOCHE, *Histoire de Grésy-sur-Aix*, 1874, Doc. 11; FORAS, *Armorial nobiliaire*, art. « Faucigny-Greysier ». Fief Bâtie-Meillé en 1586. Reg. 7.

construit en pierres, il remplaça une « planche » en 1721¹. Ce vieux pont, qui existe encore, fut restauré en 1777. Mais comme il ne conduisait pas directement de Satigny à Russin, on reprit au XIX^e siècle (1865) et on corrigea le tracé précédent en construisant un nouveau pont pour la route cantonale. Celui de 1721 tomba en désuétude.

Cet emplacement est donc bien sur un lieu de passage très fréquenté de tous temps. Nous savons aussi qu'un tracé gaulois, le chemin dit « des Mulets », passait par là pour se rendre au défilé de l'Ecluse en se dirigeant directement sur Dardagny sans traverser Russin.

Charny, autrefois Charnier, est près du champ des fourches patibulaires et doit probablement son nom à ce voisinage macabre.

Collonge-Bellerive. — En procédant à des travaux de drainage au S.-E. de Collonges-Bellerive, on a coupé un mur romain. J'ai pu constater sur place sur plusieurs mètres des débris de murs, mais la fouille était déjà recouverte. Ce mur était assez important et dur. Le point exact se trouve à 100 mètres au N.-N.-E. du point 418, situé à l'angle du chemin contournant au nord le lieu-dit « Bluman », derrière le cimetière. Les fondations retrouvées traversaient le petit chemin vicinal sans issue tendant de ce point 418 vers le nord.

Sur les plans Mayer cet endroit est dénommé « Les prés d'Orsat », mais sur la mappe de 1730 et encore de nos jours il est appelé « Sur la Villa, au mas des Fontanilles ». Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de villa antique à Collonge, et, sauf des monnaies il n'y avait pas de traces de l'époque romaine. Cependant, le bâtiment retrouvé ne devait être qu'une dépendance, car les drainages n'ont pas traversé d'autres murs. Le centre de la villa n'est donc pas encore fixé. Il se pourrait que les bâtiments se trouvent à la périphérie sud du village, le village étant né au moyen âge sur les maisons des colons et non sur l'habitation principale, comme de nombreux exemples en témoignent.

Châteaux de la Pesse et du Bois à Lully. — Cet automne M. Eckert m'ayant avisé qu'il trouvait des fondations dans un champ qu'il faisait aménager pour la culture, au lieu dit: « la Pesse », sous Lully, je me suis rendu avec lui sur place. Ce champ se trouve en partie sous le château de la Pesse, disparu au début du siècle dernier.

Un fossé le long de la limite du champ a coupé en A et B (*fig. 4*) des murs épais et mis à découvert des débris de tuiles, des cendres et des os d'animaux. M. Eckert a très obligamment fait relever le plan de ces substructions, et fait procéder à d'autres sondages dans le terrain à l'ouest de la ferme voisine.

¹ Finances, A. 13, fo. 319; A. 21, fo. 323.

En comparant, avec le cadastre actuel, les anciens plans, soit les mappes sardes et le cadastre français de 1811 nous avons pu déterminer qu'on avait mis à décou-

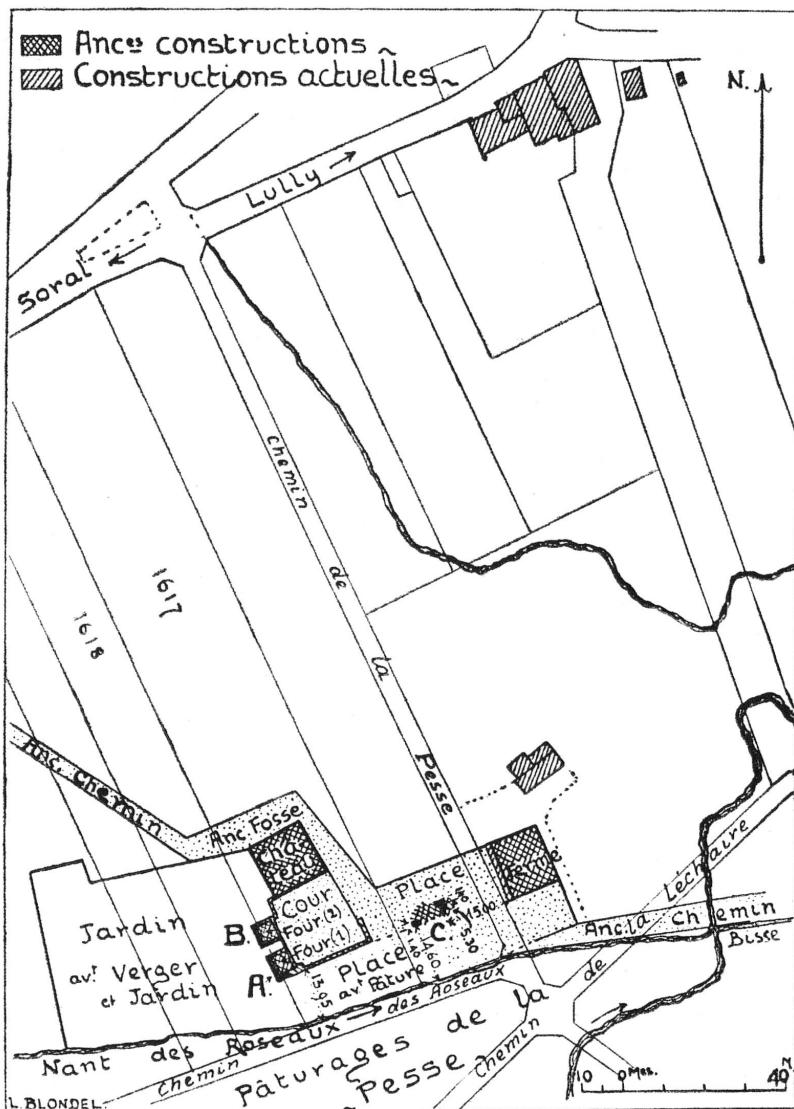


FIG. 4.— Emplacement du château de la Pesse sous Lully.

vert l'angle d'un petit bâtiment, autrefois le four du château. Ce four a été déplacé de A en B au XIX^e siècle. On a retrouvé ces deux emplacements. Le bâtiment principal, en forme de grosse tour de 14 mètres sur 13, était situé plus au nord sous la parcelle voisine n° 1617. Le four était au couchant de la cour du château. On voit

dans le terrain une légère dénivellation indiquant l'emplacement de la tour et d'un fossé au nord. Le château, avec sa cour close de murs, bien visible sur les vieux plans, était relié à une autre cour au levant, bordée par une ferme qui existe encore, mais qui a été complètement transformée. Devant cette ferme on trouve d'importantes fondations (en C) qui ne correspondent pas aux plans connus et doivent appartenir à des constructions plus anciennes.

Tout cet emplacement a été complètement modifié par des drainages et les remaniements parcellaires. Ce château, établi dans une plaine marécageuse, était limité au sud par le nant des Roseaux, maintenant canalisé, qui se jetait dans un des bras de l'Aire au lieu dit « La Léchaire ». Il y avait là un bisse ou bief qui au moyen âge actionnait un moulin. Il faut se représenter ce château comme une forte tour entourée de fossés alimentés par les ruisseaux voisins. Peu à peu les fossés furent supprimés, remplacés par des chemins et des cours et le château fort fit place à une gentilhommière pourvue d'un important rural. Au sud du nant des Roseaux s'étendaient de vastes pâturages communaux qui ont donné leur nom à la localité, car Pesse devait s'écrire « Paisse », pâture, pâturage.

Gaudy-Le Fort nous dit en 1841 qu'en ce lieu « se dressait naguère le castel de la Pesse qui ne datait que du seizième siècle »¹. Je ne sais où il a trouvé ce renseignement, car la maison forte de Lully est beaucoup plus ancienne, il peut s'agir d'une reconstruction. Il est en effet possible que les importantes substructions retrouvées à l'ouest de la ferme, qui ont des murs de 1 m. 40, soient sur l'emplacement du premier château. Nous ne savons pas quand cette maison disparut, car le cadastre de 1841-1842 ne l'indique plus.

Ce château est le berceau de la très ancienne famille chevaleresque des de Lully, feudataires importants des comtes de Genève, cités dès le début du XII^e siècle. En 1228, Pierre de Lully, en même temps que Pierre du Bois, était vidomne de ces

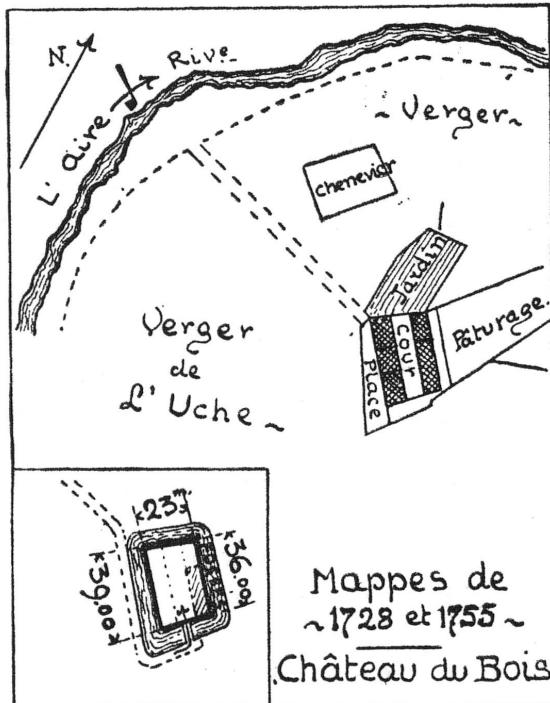


FIG. 5. — Château du Bois sous Lully.

¹ GAUDY-LE FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 2^e éd., 1849, 96.

comtes auquel il était peut-être apparenté¹. Dès le début du XIV^e siècle il y eut des alliances entre les de Lullier (ou Lully) et les du Bois leurs voisins, entre autres Pierre du Bois, fils de Jaques, époux de Jaquemete, fille de Robert de Lullier. La conséquence en fut que déjà à cette époque il y eut indivision entre les seigneuries de Lullier et du Bois. Le château, en 1425, est qualifié de « maison forte avec ses édifices, clautures, fossés »². Les partages de la seigneurie ne firent qu'augmenter après la mort du dernier des de Lully, le chevalier Aymon, qui n'eut que des filles, Louise, Jeanette, femme d'Amédée de Viry, Perronette, épouse de Jaques de Menthon, qui chacune apportèrent leur part du domaine à leur mari. Aussi, en 1446, les de Viry, les de Menthon, étaient coseigneurs de Lully avec tous les descendants des seigneurs du Bois, héritiers de Guillaume et Rollet de Lullier. Cette situation inextricable fut la cause de procès. En 1448 la maison habitée par Mermet de Grières de Virier est dite: « Maison haute avec une maison basse et des courtines devant cette maison, près des communaux de la Lechière. » Ce Mermet de Grières, donzel, tenait ces biens de sa mère Etienette, fille d'Hugon de Soyriez et de son grand-père qui les avait reçus de Rolet du Bois.

Pour finir c'est par noble Etienne de la Mar, qui au XVI^e siècle avait acquis la plus grande partie des seigneuries de Lullier et du Bois, et par sa veuve Thérèse de Valernod, qui épousa en secondes noces noble Pantaleon Costa, que la maison de Lully parvint aux Costa. La fille de Pantaleon, Anne-Clémence, apporta en 1704 ce domaine à son mari, Jean-François de Bertrand, comte de la Pérouse. Les de la Pérouse possédaient encore ces biens en 1811³.

S'il ne reste plus une pierre de ce château, on peut encore distinguer l'emplacement du château voisin du Bois, remplacé par la grange des Bois. Celle-ci dessine un grand rectangle au sud de l'Aire, en dessous de Lully (*fig. 5*). Les maisons et granges actuelles reposent sur les anciennes fondations du château, maintes fois remaniées. Au nord les murs extérieurs ont encore 80 cm. à un mètre d'épaisseur, la grange porte la date de 1719. Le plan est celui d'un quadrilatère d'une largeur de 23 mètres sur des longueurs respectives de 36 et 39 mètres. On peut vérifier la disposition de cette construction sur les mappes de 1730, 1735, et sur le plan de 1811. En 1730 les deux faces n'étaient pas encore entièrement bâties. Tout autour, des chemins et places indiquent la surface des fossés qui devaient être irrigués par un bras de l'Aire. C'est comme à Lully un château de plaine entouré d'eau, mais bien plus important, un vrai *castrum*. Il ne semble pas avoir possédé de tours aux angles mais seulement des échauguettes en encorbellement et peut-être, sur un des

¹ *Regeste genevois*, 637, *passim*.

² Archives Départ. Haute-Savoie. Sommaire des Fiefs, Reg. 11, fos. 165-190, seigneuries du Bois et de Lullier. Cf. FORAS, *Armorial nobiliaire*, art. « du Bois ». Arch. d'Etat, Genève, Fief de Lullier, Gr. 1; Chapelle Saint-Pierre, à Saint-Germain, R. I. en 1427, etc...

³ FORAS, *op. cit.*, art. « Costa, Bertrand, de la Mar ».

angles regardant l'entrée, au sud, une tour intérieure carrée. Les habitations et communs étaient construits plus légèrement et appuyés aux murs d'enceinte.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit sur l'origine très ancienne de la famille seigneuriale du Bois, dont le premier connu est cité en 1113¹. Cette seigneurie avait des droits beaucoup plus étendus que celle des de Lully. Perussot du Bois reconnaît en 1337 au comte de Genève pour la maison forte du Bois². Jean du Bois de Lullier est encore mentionné en 1337. Par patentes du 17 juillet 1401, accordées par Louis de Savoie à Rodolphe ou Roux du Bois et à ses frères Pierre et Aimé, ceux-ci obtenaient « juridiction haute moyenne et basse exercice d'iceulx et dernier supplice », sur toutes leurs terres réparties sur dix-sept villages du bailliage de Ternier. Ils avaient le droit d'ériger des fourches patibulaires. Les du Bois ont exercé des charges de chanoine à Lyon et à Genève.

Ici aussi, après l'extinction de la famille à la fin du XV^e siècle, le partage de la seigneurie mêlée à celle des de Lully devint très compliqué. Par Huguette du Bois, fille de Jean, une quatrième part du Bois passa aux de Scionzier. No. Claude Gaillard, citoyen de Genève, ayant épousé Marguerite du Bois, laissa en 1448, à sa veuve, et à son fils Pierre, une partie du domaine qui sera légué à la fille de ce Pierre, Andelotte, épouse de No. Pierre Trombert, qualifié de seigneur du Bois, dit seigneur des Terreaux et du Bois. Pour embrouiller les filiations, une fille de Pierre Gaillard, Marie, avait épousé François Trombert; leur fille Béatrice devint la femme de noble Girard de Rossillon (veuve en 1488) qui se dénomme coseigneur du Bois. En 1536, Bon Trombert vend sa part de seigneurie à Etienne de la Mar, Sr de Vanzy. Les de Rossillon continuèrent à se qualifier de seigneurs du Bois, entre autres Marin, en 1556. A cette époque la seigneurie du Bois était indivise entre les de Scionzier, les de Rossillon pour deux parts, les nobles de Faucon qui avec les de la Mar avaient acquis leur part de Bon Trombert. La maison forte avait été reconnue aux seigneurs de Berne par Etienne de la Mar et ses codiviseurs le 30 mars 1543³.

Ce château a été détruit anciennement; il est dit en ruine en 1425. Comme il est encore en état en 1401, c'est entre ces deux dates qu'il a dû être incendié. Il est probable que ses tenanciers habitaient la maison de Lully. Alors que les successeurs des de la Mar obtiennent cette dernière maison, ce sont les héritiers des de Rossillon qui restèrent en possession de la bâtie ruinée du Bois avec ses droits seigneuriaux. Charles-Gabriel-Christin, le dernier des de Rossillon, s'intitulait encore seigneur du Bois. Il légua ses biens à sa sœur Antoinette, qui épousa, en 1653, Prosper, premier marquis de Lucinge. Le fief passa aux enfants du deuxième mar-

¹ *Regeste Genevois*, nos 252, 290, etc...

² L. MENABREA, *Les origines féodales dans les Alpes occidentales*, 284; FORAS, *op. cit.*, art. « du Bois ».

³ FORAS, *op. cit.*, art. « Rossillon, de la Mar »; GALIFFE, *Notices généalogiques*, art. « Gaillard, Trombert ». Arch. Etat, fief Bernex-Rossillon.

quis de Lucinge et de Ternier, Prosper II, qui avait aussi épousé, en 1659, une de Rossillon, Marguerite. Les de Lucinge portaient le titre de seigneur du Bois, mais ne conservèrent pas longtemps cette terre, car ce second marquis de Lucinge épousa, en deuxièmes noces, Marguerite de Duing-Mareschal, fille du comte de Valdisère, qui hérita de ces biens¹.

Enfin Jaques d'Allinges, marquis de Coudrée, ayant épousé Marguerite Prospère, fille de François-Joseph Mareschal de Duing de la Valdisère et de Françoise de Lucinge, devint à son tour seigneur du Bois qu'il déclare pour sa femme en 1728. On voit qu'en 1755 c'est bien Marguerite, alliée d'Allinges, qui en est toujours propriétaire. Ainsi, presque constamment, c'est par les femmes que ces seigneuries ont passé d'une famille à l'autre. Le Bois, pour finir, appartiendra à Joachim-Joseph, puis à François-Joseph-Gaetan, dernier marquis d'Allinges, qui l'avait encore en 1811.

Si nous avons tenu à suivre cette filiation, c'est pour donner un exemple de la complication de ces successions et indivisions seigneuriales. La région de Lully était riche en demeures féodales; dans le village même s'élevait un autre château, dit « Thuard », qui a appartenu aux seigneurs de Confignon, puis en indivision avec la marquise Milliet de Challes, au XVIII^e siècle. Tout auprès on voyait l'ancien prieuré rural dépendant de Saint-Victor. Le village de Lully était encore, il y a deux siècles, beaucoup plus important que de nos jours.

Genève, rue de la Croix-d'Or, 19-21. — Les immeubles n°s 19 et 21, qui avaient leurs façades sur la rue de la Croix-d'Or, ont été démolis ce printemps avec la première partie du passage de la Marjolaine, sous le n° 19. Sur rue elles présentaient une architecture très simple du XVIII^e siècle. Certaines parties du n° 21 appartenaient au siècle précédent, particulièrement l'escalier à rampes droites, avec des fers forgés de cette époque, portant sur son entrée la date de 1664.

Pendant les démolitions on a vu apparaître une jolie façade avec dôme en bois de l'immeuble sur cour, dépendant du n° 20, rue Neuve-du-Molard. Cette dernière maison, qui recouvre aussi la suite de l'allée de la Marjolaine et l'emplacement de l'ancien four du même nom, est du XVIII^e siècle. Par contre sa voisine (n° 18, rue Neuve-du-Molard) a encore une tour d'escalier datant de 1583, millésime gravé sur la porte. Elle appartenait à ce moment à François Jailet, navatier. Pour le moment, ces immeubles sur cour ne sont pas démolis.

Mais revenons à notre immeuble n° 19. A l'angle du passage sur la cour, la face de la maison était constituée par de grandes tailles, qui formaient aussi plus bas le côté de la seule cave de ces maisons; dans ces blocs on a retrouvé les débris d'un portail avec colonnettes gothiques.

¹ FORAS, *op. cit.*, art. « Faucigny-Lucinge, Duing-Mareschal, Allinges ».

Nous donnons ici le dessin de cette base très finement sculptée, dont le style est du milieu du XV^e siècle (*fig. 6*). Elle a malheureusement disparu, malgré nos démarches pour la faire entrer au musée. Entre la deuxième et la troisième colonne une moulure en saillie semble indiquer qu'au-dessus devait se trouver une statue. Comparée aux portails de la Madeleine et de Saint-Germain elle est un peu plus ancienne et mieux travaillée.

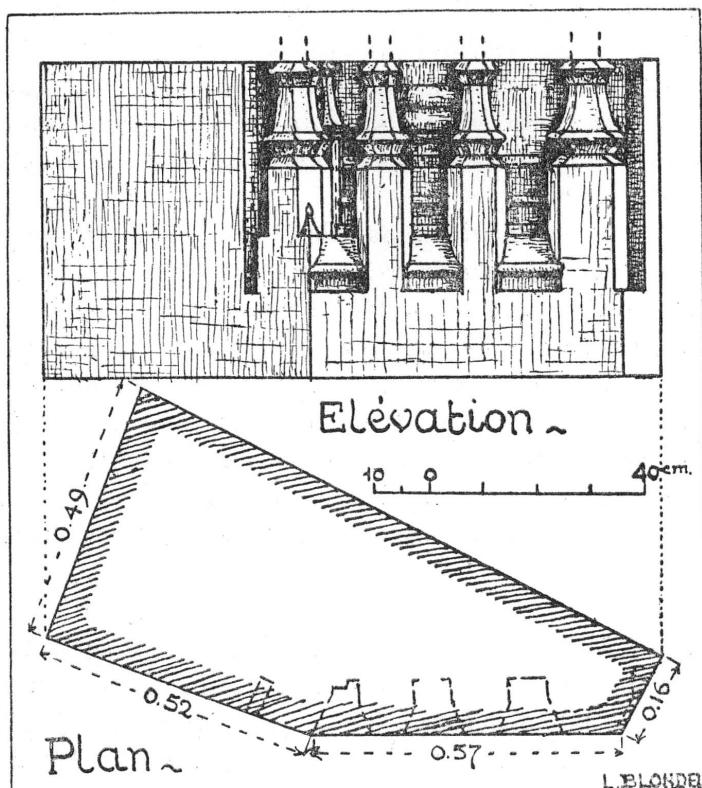


FIG. 6.— Fragment de portail du XV^e siècle.

Le parcellement des maisons démolies était assez curieux, car le 21, avec son escalier, occupait anciennement non seulement toute la profondeur de la rue à la cour, mais encore la première partie de l'allée de la Marjolaine, englobant le 19 avec son escalier qui se trouvait seulement sur la deuxième partie de l'allée sur la cour. Le 19 remonte en 1545 à Pierre, fils de feu Hector de Rages, qui le tenait de la famille Versonnex. En 1626 l'immeuble était indivis entre Jean Siccard, Etienne Revilliod pour Jaquema Revilliod, fille de sa première femme Pernette Moillex, et encore en 1628 avec Jean Provence, mari de Jaquema Moillex. Le tout, en 1692, était la propriété de Guillaume Siccard. Par contre, le 21 appartenait à Pierre Bron

(1540), indivis avec Aymée Miège, femme d'Humbert Exerton (1545), puis à Etienne Chenaud (1620), Michel Chenaud (1692), enfin aux Siccard qui l'avaient encore en 1734¹.

La partie où a été retrouvé le fragment sculpté provient de la parcelle appartenant aux de Rages. Il semble bien qu'il faille identifier ce portail avec un des portails du couvent de Rive assez proche et plus exactement avec celui de la chapelle N.-D. de Bethléem, construite entre 1461 et 1467 par la duchesse Anne de Chypre². Etant donné le genre de sculpture et les dimensions, ce portail semble mieux convenir à cette chapelle qu'à l'entrée principale de l'église. La chapelle fut démolie en 1537, l'église en 1548 seulement. Il y avait sans doute aussi des portes sculptées aux cloîtres abattus en 1544 et 1545. Nous avions déjà constaté, en 1940, que l'ancien bastion de Cornavin avait été construit en 1546 avec des fragments venant du couvent de Rive³.

Faut-il voir une simple coïncidence dans le fait que Pierre de Rages, hospitalier, propriétaire de la maison, qui teste en 1550, était frère de Michel, ancien religieux, gardien de la tour de Rive encore en 1541 ?⁴ Aurait-il obtenu de la Seigneurie l'autorisation de prendre des matériaux pour reconstruire sa maison ?

Les travaux de fondation pour le nouvel immeuble ont mis à découvert soit sous les mitoyens, soit sous l'ancienne limite entre le 19 et le 21, d'énormes digues faites de cailloux amoncelés reposant sur la grève du lac. Comme dans le reste des Rues-Basses tout ce quartier a été conquis sur les eaux. La base des murs remontait au moyen âge, seules les façades au-dessus du sol avaient été reconstruites à maintes reprises.

Rue de la Cité, nos 15 à 21. — Tout le mas d'immeubles compris entre la Cité, la rue Bémont et la terrasse de la Tour-de-Boël a été rénové et transformé. Pour assainir le quartier on a fait disparaître les seconds corps de logis situés sur cour. Le n° 13 a une façade simple sur la Cité, probablement du XVII^e siècle. Sur cour de grandes galeries en bois avec balustres sont liées à un escalier postérieur et servaient de vestibules aux étages; elles ont été maintenues. Par le deuxième bâtiment derrière la cour on pouvait parvenir à la rue Bémont, mais en passant par le premier étage de ces galeries. Le n° 17, dont la façade est décorée de fenêtres en accolade, recouvrait l'allée conduisant à la rue Bémont. Toute la partie sur cette dernière rue a été démolie, y compris une tourelle d'escalier polygonale avec fenêtres à accolades en stuc. Cet escalier permettait, par une galerie voûtée se répétant aux étages, de desservir le second corps de bâtiment et aussi les étages sur la rue de la

¹ Arch. Etat, Evêché, Gr. 3r, f° 23, 26, 26 v°, 30 v°. Gr. 9, f° 641 v°.

² L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, 115 sq.

³ *Genava*, XIX, 92.

⁴ R. C., n° 35, f° 144 v°.

Cité. Les n°s 19 et 21 n'avaient qu'une seule allée d'entrée par le 21. De la cour du 21 on parvenait latéralement à la cour et à un escalier avec galeries de bois du XVIII^e siècle, derrière le 19. Toute cette seconde partie avec l'escalier a disparu. Au 21, sur la cour, à main droite en entrant, il y avait aussi une tourelle d'escalier polygonale avec porte d'entrée et fenêtres aux étages décorées d'accolades tardives du XVI^e siècle. A chaque étage cette tourelle était reliée par des galeries voûtées en plein cintre aux appartements du premier corps de logis, sur la Cité. Au 23, les travaux ne sont pas terminés, mais des adjonctions sur cour doivent disparaître.

On n'a rien trouvé d'intéressant dans ces démolitions, à part une plaque de cheminée en fonte. Il est vrai qu'on n'a pas creusé en dessous des immeubles démolis. Cependant on a pu remarquer que la dernière maison de la rue de la Tour-de-Boël, sur la terrasse du Plat-d'Argent, avait peu de fondations, mais que quelques mètres plus au sud ces maisons regardant les immeubles de la Cité reposaient sur l'ancien mur de ville, très épais.

Sur la Tour-de-Boël des transformations importantes sont aussi en cours.

Grand-Rue, 15, peinture. — L'année dernière nous avions déjà



FIG. 7. — Peinture retrouvée dans l'immeuble 15 Grand-Rue.

indiqué qu'on avait retrouvé une peinture dans l'immeuble 15, Grand-Rue, au deuxième étage sur cour. Elle se trouvait contre le mur extérieur près d'une fenêtre. Nous en donnons ici un relevé (*fig. 7*)¹.

Ce n'est pas une œuvre artistique, mais l'ensemble des panneaux de boiseries devait être d'un effet décoratif indéniable. Il est probable qu'il y avait encore dans cette salle d'autres peintures et que les poutreisons devaient être peintes. A la rue Calvin nous avions aussi retrouvé des panneaux peints, mais principalement entre les solives du plafond. Cette décoration est contemporaine de la construction de la maison terminée en 1693 pour le syndic Jaques Pictet. Elle représente un seigneur dans son costume soigneusement dessiné, entre des arbres aux feuillages stylisés, avec à l'arrière-plan un petit château et sa tourelle ronde. Les couleurs en sont vives. Sur un fond neutre se détachent les feuillages des arbres jaunes, cernés de vert; le château a des toits rouge brique, le pourpoint du personnage est brun, ses bas d'un brun jaune. En dessous se déroulait une frise de fruits, de feuilles et de banderoles. Nous avons ici l'œuvre d'un de ces Piémontais qui parcouraient le pays et décorent églises et châteaux. On en a des exemples dans l'église de Mategnin², maintenant détruite, dans l'église de Confignon³ et aussi dans quelques châteaux, comme à Polinge, où l'on voyait un sujet de chasse avec la suscription: « Monsieur de Sezarche, grand veneur de monsieur de Chissé ». Ces panneaux peints devaient être plus fréquents qu'on ne le croit, ils furent remplacés dès le XVIII^e siècle par des papiers avec sujets. Ces décositions picturales relèvent plus du folklore que de l'art, elles sont souvent humoristiques, mais n'ont que rarement été conservées. On pourrait en suivre la filiation depuis les fresques du XIV^e siècle dans la chambre du comte à Chillon, avec des sujets de bestiaires, jusqu'à la fin du XVII^e siècle où cet usage a disparu. Je me souviens d'avoir vu au château d'Avully, sous les Voirons, plusieurs de ces fresques, dont l'une, datée de 1501, représentait une tête couronnée avec en dessous la mention « Cesar Augustus »⁴. Les familles bourgeoises de Genève, comme les seigneurs du pays savoyard environnant, eurent recours à ce procédé décoratif pour orner les parois de leurs appartements.

Grand-Quai, n° 20. — On a démolie l'immeuble qui faisait l'angle avec le Grand-Quai, la rue Céard et la rue du Rhône (n° 39). Autrefois il abritait l'hôtel de Paris. Sous cette maison, construite dans la première moitié du XIX^e siècle (avant 1835), on a retrouvé, un peu en retrait de l'alignement du Grand-Quai, un mur très épais, l'ancien quai, et une partie d'un escalier qui descendait jusqu'à l'eau, soit un abreu-

¹ *Genava*, XXIV, 26.

² *Ibid.*, XXII, 44.

³ *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1918, 17-18.

⁴ Arch. Vieux-Genève, relevés par Emile Demole; Albert NAEF, *Chillon, La camera domini*, 1908, fig. 104, 105, pl. XI, XII, peintures de 1342-1344.

voir, dans l'axe de la rue Céard. Les fondations reposaient sur ces murs et sur des pilotages encore bien conservés. Il n'y avait pas de débris intéressants dans la vase et le sable du lac. Cet emplacement, au moins dans la partie la plus voisine de la rue du Rhône, avait été bâti après 1593, date de l'abergement fait par la Seigneurie à François Grange et Jean Albuis.

Satigny, cure. — On a complètement rénové l'ancienne cure de Satigny. Cet édifice au toit à faible pente, couvert de tuiles courbes, présente un caractère méridional intéressant. La dernière restauration a tenu compte de cet aspect si particulier. D'après les anciens plans on se rend compte que cette cure est sur l'emplacement de l'ancien prieuré; elle a cependant été entièrement transformée au début du XVIII^e siècle.

Le 26 mai 1716 le couvert de la cure, qui touche à l'église dans le prolongement de la très vieille chapelle convertie en fruitier et grenier, est rebâti par maître Nicolas Clerc. Le 19 juin suivant il est convenu avec le maître maçon Péchaubois d'entreprendre les travaux de maçonnerie pour refaire la cure, suivant le plan et les devis proposés¹. Dans le devis il est question du « démolissage » des vieilles murailles, mais aussi du « plastrissage et blanchissage » des vieux murs. Il est évident qu'une partie des anciennes maçonneries a été conservée, ce qui expliquerait une grande différence d'épaisseur des murs actuels. Ce Joseph Péchaubois était un maître maçon connu; il a contribué à éléver les belles maisons de la Treille à Genève, principalement les n°s 4 et 6, entre 1720 et 1723². En 1756 et 1774 on fit de nouvelles réparations à la cure. On a profité de ces travaux pour mettre en valeur les anciens fonts baptismaux de l'église qui avaient été convertis en bassin de fontaine³.

Bastion de Cornavin. — Lors de l'installation d'un transformateur sous la terrasse au sud de l'église de Notre-Dame, on a retrouvé les fondations encore très élevées des différents bastions de Cornavin. Au levant, presque sous le mur de clôture du jardin, s'élevait un mur de 1 m. 20 d'épaisseur, perpendiculaire à l'église, et environ 10 à 11 mètres plus à l'ouest un deuxième mur beaucoup plus important de 2 m. 30 de largeur avec un fruit très fort. Cette maçonnerie en petits boulets est le flanc droit du bastion de 1546 qui plus avant sous la terrasse dessinait une courbe extérieure ou oreillon. On prolongea cette avance pour élargir le bastion en constituant un mur droit en 1645, qui se continuait jusque tout près de la porte de Cornavin. Ce mur supplémentaire, presque parallèle au premier, est celui qui se trouve le plus au levant. En 1940 nous avions reconnu l'extrémité du même bastion de l'autre côté, au nord de l'église⁴.

¹ Finances, A 12, en 1716, f°s 109, 111.

² *La maison bourgeoise en Suisse*, II, 2^e éd., XXXIV.

³ *Genava*, XII, 33.

⁴ *Ibid.*, XIX, 92-93.

Village et ancienne église de Lancy. — Les découvertes d'objets faites à Lancy nous ont conduit à examiner le site primitif de ce village. Les trouvailles, soit romaines, soit de l'époque barbare, ont été constatées au sud de l'agglomération actuelle, sur le plateau, entre les « Longues-Semaines » et « Les Crêts ». En 1893 et 1894 B. Reber trouvait en A (fig. 8) cinq tombeaux à dalles ; nous-mêmes relevions, en 1929, un grand tombeau en B, sur le chemin de Pesey, peu avant le chemin des Rambossons¹. Enfin, en C, on a recueilli l'agrafe que nous avons décrite au début de cette chronique. Toute cette région a fourni, d'après Reber, des ossements et des restes de mur.

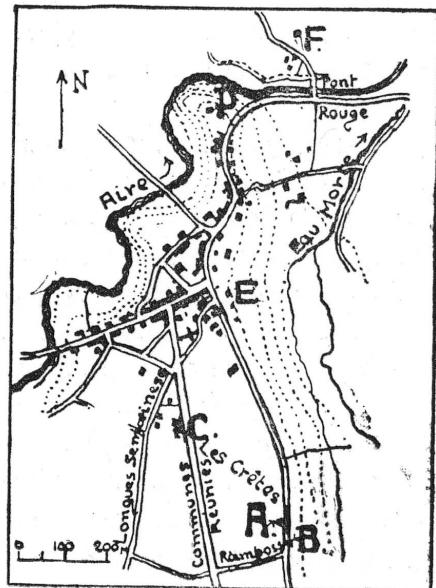


FIG. 8. — Grand-Lancy, plan de situation.

noyau primitif du village s'est formé le long de la route, tout d'abord autour de l'église, au nord du promontoire, puis toujours plus au sud au cours des siècles. Après la destruction du village, en 1589, la partie septentrionale a été peu à peu abandonnée. À côté de l'église il y avait un mas de maisons qui a disparu, il n'en reste plus qu'une partie avec l'ancienne maison des de la Bottière, plus tard aux nobles des Bergeries, ancien fief des seigneurs de Lancy.

Il est possible que ces derniers aient eu là très anciennement un petit château commandant la route. Très vite il y eut un autre château au sud du château actuel, en E (fig. 8), dépendant de la seigneurie de la Bâtie-Meillé, appartenant à noble André Viennois et aussi, en 1589, au seigneur de Chassey. C'est par erreur que nous

¹ B. REBER, *Bull. Institut Nat. genevois*, 33, 283-289; *Recherches archéologiques à Genève et environs*, 52 sq.; *Genava*, VIII, 57-58.

avions parlé de l'ancienne église, en face de E., car ce n'est qu'en 1699 qu'elle fut construite sur cet emplacement. Nous verrons que c'est bien en D, au nord du village, que s'élevait le premier sanctuaire. Notons encore que la maison domaniale des seigneurs de Lancy, « La Tour », se trouvait en F (fig. 8) au bas de la rampe du Pont-Rouge¹.

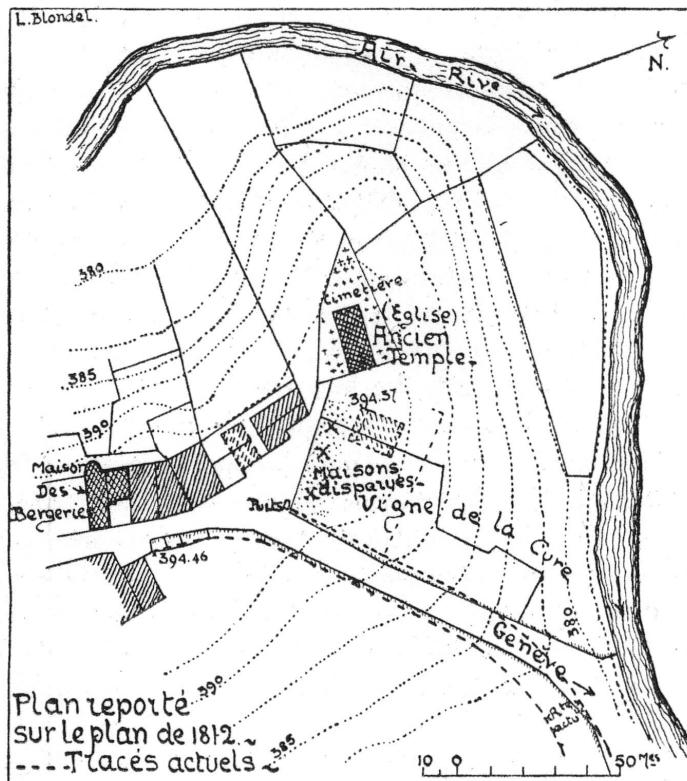


FIG. 9. — Emplacement de l'ancienne église de Lancy.

Lancy est connu depuis 1097 par ses seigneurs. Il est certain que déjà à ce moment-là il existait une église paroissiale, citée seulement en 1292. Un important accord entre Amédée, comte de Genève, et le Chapitre est signé dans cette église dédiée à Notre-Dame, en 1295².

L'ancienne église se trouvait dans la propriété Soret, maintenant Bernasconi. Dans mon enfance on distinguait encore son emplacement dans un bosquet au sommet du tertre dominant l'Aire (fig. 9). Divers actes du fief de la Feuillade

¹ Pour l'histoire de Lancy, cf. L. BLONDEL, *La tour de Lancy*, 1924.

² *Regeste Genevois*, nos 1367 et 1402.

(de Lancy), rappelant des reconnaissances prêtées à nobles Jean et Peronet de Lancy, en 1392, indiquent tous en ce point l'église et son cimetière¹. On voit que, face au chemin pour monter à l'église, qui partait de la fontaine actuelle, remplaçant un puits très ancien découvert il y a quelques années, se trouvait toute une série de maisons disparues à la fin du XVI^e siècle.

En 1541, pendant l'occupation bernoise, No. et égrège André Viennois acquit tous les biens de la cure de Lancy qui fut privée de son église². Mais, en 1544, les Genevois cherchèrent à établir un lieu de culte et s'adressèrent à Viennois pour utiliser l'ancienne église. « Sur ce que ledit chatellain de Chapitre a exposé que Viennois desire fere service à la ville du Temple de Lanciez qu'il a acheté, pour il fere la predication. Ordonné que les comys des benefices il doybvent adviser pour trouve lieu plus comode pour ledit predican et est comode à l'ancien, ledit chatellain Wandel et le Sr. Chican pourront arrester avecque le secretayre Viennesi. » Le 12 avril suivant on voit que Viennois est d'accord « de ballie leditz temple et pour fere le cuer dicelluy balliera encore la grange ». L'ancienne église du moyen âge a été agrandie à cette époque du côté du levant sur la grange. Enfin, le 28 décembre 1546 la Seigneurie de Genève décide d'acheter ce temple³.

Le 6 août 1546 le bailli bernois de Ternier et Gaillard, résidant à Compesière, écrit au Conseil afin d'obtenir une cloche pour Lancy. Après la reddition du bailliage à la Savoie (26 août 1565), le culte réformé, conformément au traité, continua à être tenu dans le village. En 1609 il subsistait encore. On raconte que deux capucins voulurent en vain entrer dans le temple pour le bénir et y rétablir la messe; pendant 150 ans Lancy n'a été desservi au point de vue catholique que par le curé de Confignon⁴. Mais, à partir de 1699, le curé Roch établit une petite chapelle sur le fonds des frères Mallagny, à l'entrée du chemin de Pesay, malgré l'opposition des conseils de Genève⁵.

Le 27 juillet 1711 une enquête est ouverte relative à l'enlèvement des matériaux de l'ancien temple pris par le curé, matériaux qui servirent en partie à l'édification d'une chapelle à Pesay sur un terrain légué en 1668 à l'évêque par Jérôme Lunati⁶. Cette chapelle a disparu en 1780. De 1731 à 1732, la petite chapelle de Lancy fut reconstruite par le curé Pontverre, c'est celle qui existe encore et appartient à l'église catholique chrétienne.

¹ Fief de la Feuillade (Lancy), 1, fos 92 v° sq.; 2, fos 210 sq.; Fief Gerbel, 1, fo 30 v°; Fief Maillard (de Pesme), 20, fo 31; Fief Bâtie-Meillé, 6, fos 8 v°, 140, 142 v°.

² Fief Viennois, R. 3.

³ R. C., n° 38, fos 155 v°, 156, 167; n° 40, fo 336. P. H., n° 1580. Cf. aussi Paul GEISENDORF, *Quatre siècles d'histoire protestante, 1544-1944*, pp. 24 sq., qui donne les sources.

⁴ J.-Ant. GAUTIER, *Histoire de Genève*, t. VII, 17.

⁵ Pour cette période, cf. FONTAINE-BORGEL, *Histoire de Lancy*, 60 sq., qui donne les documents.

⁶ R. C., n° 210, pp. 325, 330, 337, 371.

Nous avons la preuve que l'église et le cimetière qui l'entourait, bien marqués sur le plan de Grenier de 1711, étaient situés au nord du village. Nous donnons ici, d'après les plans anciens et le plan de l'époque française, la situation de cet édifice. Le temple, après l'agrandissement de 1544, avait 9 m. 50 de large sur environ 20 mètres de longueur. Des fouilles permettraient certainement de le retrouver ainsi que la disposition de l'église plus ancienne, qui avait encore une chapelle dédiée à saint Christophe. La paroisse comptait 40 feux en 1412, puis 27 en 1482 et seulement 24 en 1518.

Jusqu'au moment où de nouvelles découvertes seront faites, il faut estimer que le site du village, au moyen âge, était au nord de la crête dominant l'Aire, alors que les établissements plus anciens, cimetières et villa romaine probable, occupaient le plateau au sud de l'agglomération actuelle.

La légende des souterrains de Genève à Veyrier. — Nous relevons dans l'*Almanach du Vieux-Genève* un article de M. Louis Favre intitulé: « Une exploration dans les souterrains des fortifications en 1867 », où il est question de souterrains passant sous l'Arve pour aboutir à Veyrier¹.

Que des collégiens, même des étudiants, se soient imaginés aller aussi loin (Veyrier, 4 kilomètres), c'est possible, car sans boussole, dans l'obscurité, le temps et les distances paraissent deux fois plus longs, mais maintenant qu'on connaît le plan exact de ces galeries de fortifications et leur destination, il est regrettable que l'on continue à propager des légendes semblables. Ces souterrains n'étaient que des couloirs de mines dont le réseau, considérable il est vrai, construit dès 1718, ne s'étendait pas au delà du périmètre des glacis des fortifications à la Vauban. On en possède les comptes de construction. Le plus long, vers la route de Florissant, mesurait 138 mètres sous les glacis, son point extrême se trouvant à 425 mètres de la Promenade de Saint-Antoine².

Le simple bon sens montre l'impossibilité de ces suppositions fantaisistes. Comment s'imaginer qu'on aurait vaincu des difficultés techniques considérables pour passer sous l'Arve, avec des dénivellations de plus de 50 mètres, dans quel but aussi ? Ceux qui propagent ces légendes oublient encore qu'au XVIII^e siècle Veyrier et toute la rive gauche de l'Arve appartenaient à la Savoie et qu'il était impossible aux Genevois de procéder à des travaux militaires en dehors de leur territoire. Souhaitons enfin que cette légende des souterrains, qui semble appartenir à un folklore imaginaire, ne soit pas encouragée par des personnes qui devraient avoir le souci de l'exactitude historique.

¹ *Almanach du Vieux Genève*, 1947, 29-32.

² L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*. « Souterrains et galeries de mines », 81-89.